

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-5140 / 100378
Cremo S.A., 1522 Lucens
Soins aux fromages
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
31.10.2004–30.10.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-5126 / 100353
Kodak photo service S.A., 1020 Renens VD
Réception, tri et assemblage des films, préparation des bains et développement des films, tirage et développement du papier, expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H, 40 F
17.10.2004–16.10.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-5141 / 101949
Swissmetal – UMS Usines Métallurgiques Suisses SA, 2732 Reconvilier
Ateliers de fonderie, de presses, d'étirage (y compris fours de recuit et décapage), de tréfilerie (y compris fours de recuit et décapage) à la Grand-Rue et à la rue du Moulin
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-5142 / 101641
A. Berger et Co, 2800 Delémont
Décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-5144 / 100396
BTG Eclépens SA, 1312 Eclépens
Sablage, projection plasma (PBM), rectifiage et maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5145 / 100110
Marmy Viandes en gros SA, 1470 Estavayer-le-Lac
Débitage des carcasses en quartiers
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5146 / 100031
Bultech Précision, 1630 Bulle
Centres d'usinage et de tournage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5147 / 101691
Préci-Dip Durtal SA, 2800 Delémont
Ateliers de décolletage et d'assemblage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5149 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
Atelier «rondes à chaînes»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

- 04-5150 / 100578
Novartis Consumer Health SA, 1197 Prangins
Production pharmaceutique – conditionnement – flux matière – logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 2 F
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5151 / 101598
Manufacture de boîtes de montres MRP SA, 2942 Alle
Etampage, usinage CNC, polissage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
26 H
12.12.2004–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

- 04-5152 / 101663
Donzé-Baume SA, 2345 Les Breuleux
Tournage et fraisage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
155 H, 73 F
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

- 04-5154 / 101968
Société industrielle de Sonceboz SA, 2605 Sonceboz-Sombeval
Fabrication des moteurs «pas-à-pas»: usinage CNC – bobinage – coupage des câbles – injection – assemblage des actionneurs – montage circuits
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-5155 / 101747
Lémo (5) SA, 2800 Delémont
Atelier de décolletage et reprises
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-5164 / 101134
PX Précimet SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
Production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 04-5131 / 100326
Stellram Société Anonyme, 1196 Gland
Stock
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 4 F
24.10.2004–23.10.2007 (Nouveau permis)
- 04-5148 / 101691
Préci-Dip Durtal SA, 2800 Delémont
Atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-5129 / 100353
Kodak photo service S.A., 1020 Renens VD
Réception, tri et assemblage des films, préparation des bains et développement des films, tirage et développement du papier, expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17.10.2004–16.10.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

– 04-5156 / 101747

Lémo (5) SA, 2800 Delémont

Atelier de reprise, 3 machines CNC Albe, JALL et I

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

12 H

01.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4930 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
Secteur de production métallurgique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
101 H, 7 F
11.07.2004–10.07.2007 (Renouvellement)
- 04-4945 / 102117
Meganet Ventil, Oztürk, 1202 Genève
Nettoyage industriel de ventilation pour restaurants établis sur les cantons de Genève et de Vaud
besoins spéciaux de consommation
2 H
10.03.2004–09.03.2007 (Renouvellement)
- 04-4959 / 102065
Manufacture Roger Dubuis SA, 1217 Meyrin
Centres CNC: fraisage, électro-érosion, métrologie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H, 1 F
12.09.2004–11.09.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4929 / 102019
BM SA, 2340 Le Noirmont
Usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
28.08.2004–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 04-4946 / 109806
Vaucher Manufacture Fleurier SA, 2114 Fleurier
Usinage CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
28.08.2004–27.08.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4928 / 109159
Amedis-UE SA, 1022 Chavannes-Renens
Conditionnement et expédition
besoins spéciaux de consommation
30 H, 37 F
22.09.2003–30.09.2006 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4958 / 109349
Maison de Vessy, 1234 Vessy
Veilleurs de nuit
besoins spéciaux de consommation
7 H, 17 F
05.09.2004–31.12.2005 (Renouvellement)
- 04-4963 / 109933
ACR Fuchs, Hanimann & Cie, 1227 Carouge GE
Secteur prestataire de service sonorisation, conférence
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.10.2004–30.09.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4826 / 109900
ebookers SA, 1204 Genève
Support technique
besoins spéciaux de consommation
1 F
01.07.2004–30.06.2007 (Nouveau permis)
- 04-4960 / 109332
Top-Net Services SA, 1227 Les Acacias
Nettoyage du centre commercial de la Praille
besoins spéciaux de consommation
5 H, 3 F
05.09.2004–04.09.2007 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4867 / 109912
Nestlé Nespresso S.A. Call Center, 1095 Lutry
Call-Center
besoins spéciaux de consommation
5 H, 5 F
20.09.2004–19.08.2007 (Nouveau permis)

- 04-4967 / 100326
Stellram Société Anonyme, 1196 Gland
Service clients, comptabilité, stock central
besoins spéciaux de consommation
17 H, 16 F
20.09.2004–19.09.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 04-4947 / 101941
Ciments Vigier SA, 2603 Péry
Centrale de commande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
21.03.2004–21.03.2007 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

19 octobre 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail